

CSE - CSSCT Formation CSE pour nouveaux élus en ICPE (moins de 50 salariés)

Le 14/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les missions et moyens du CSE dans les petites entreprises
- Acquérir les compétences SSCT obligatoires
- Comprendre les spécificités des ICPE
- Savoir gérer les situations de harcèlement
- Exercer efficacement son mandat dans un contexte ICPE

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : FONDAMENTAUX DU CSE

Matin : le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Présentation et cadre légal

- **Accueil et tour de table des participants**
- **Spécificités du CSE < 50 salariés** vs grandes entreprises
 - Pas de personnalité civile
 - Pas de budget propre
 - Exercice individuel des droits par les élus
- **Composition du CSE selon l'effectif**
 - 11-24 salariés : 1 titulaire + 1 suppléant
 - 25-49 salariés : 2 titulaires + 2 suppléants

Missions principales du CSE

- **Présentation des réclamations individuelles et collectives**
 - Procédure de recueil des réclamations
 - Traitement et suivi des demandes
 - Relation avec l'employeur
- **Promotion de la santé, sécurité et conditions de travail**
 - Rôle préventif du CSE
 - Droit d'inspection des lieux de travail
 - Participation aux enquêtes accident

Après-midi : moyens et fonctionnement pratique

Moyens du CSE

- **Crédit d'heures de délégation : 10 heures/mois**

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- Répartition entre titulaires et suppléants
- Utilisation et planification
- Dépassement exceptionnel
- **Moyens matériels**
 - Local de réunion
 - Panneaux d'affichage
 - Liberté de déplacement dans l'entreprise

Organisation des réunions

- **Préparation des réunions mensuelles**
 - Ordre du jour type
 - Convocation et délais
 - Présidence par l'employeur
- **Gestion des procès-verbaux**
 - Rédaction et validation
 - Diffusion aux salariés
 - Conservation des documents

Cas pratique n°1 : simulation d'une première réunion CSE

- Organisation d'une réunion type
- Traitement d'une réclamation salariale
- Rédaction d'un extrait de PV

JOUR 2 : SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**Matin : principes généraux de prévention****Obligations de l'employeur**

- **Les 9 principes généraux de prévention (L.4121-2)**
 - Éviter les risques
 - Évaluer les risques qui ne peuvent être évités
 - Combattre les risques à la source
 - Adapter le travail à l'homme
 - Tenir compte de l'évolution technique
- **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)**
 - Obligation et contenu
 - Participation du CSE à l'élaboration
 - Mise à jour annuelle et après incident

Acteurs de la prévention

- **Services de prévention et de santé au travail**
 - Médecine du travail et équipe pluridisciplinaire
 - Visites médicales et examens complémentaires
 - Fiches d'entreprise et de poste
- **Inspection du travail**
 - Missions et pouvoirs
 - Relation avec le CSE
 - Droit d'accompagnement (non applicable < 50 salariés)

Après-midi : missions SSCT du CSE**Analyse des risques**

- **Méthodologie d'analyse des risques professionnels**
 - Identification des dangers



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Évaluation de la gravité et de la probabilité
- Mesures de prévention à proposer
- **Inspection des lieux de travail**
 - Droit d'inspection individuel des élus
 - Grille d'inspection type
 - Compte-rendu et suivi des observations

Enquêtes accidents et maladies professionnelles

- **Procédure d'enquête en cas d'accident**
 - Information immédiate du CSE
 - Méthode de l'arbre des causes
 - Participation à l'enquête avec l'employeur
 - Rédaction du rapport d'enquête
- **Déclaration et suivi des accidents**
 - Registre des accidents bénins
 - Déclaration CPAM et inspection du travail
 - Analyse des circonstances et causes

Cas pratique n°2 : enquête accident du travail

- Analyse d'un accident survenu dans une ICPE
- Application de la méthode arbre des causes
- Rédaction des propositions préventives

JOUR 3 : DROITS D'ALERTE ET HARCÈLEMENT**Matin : droits d'alerte du CSE****Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent**

- **Conditions de déclenchement (L.2312-60)**
 - Notion de danger grave et imminent
 - Procédure d'alerte et enquête immédiate
 - Mesures conservatoires
- **Articulation avec le droit de retrait**
 - Conditions d'exercice du droit de retrait
 - Rôle du CSE dans l'accompagnement
 - Suivi des situations dangereuses

Alerte en matière de santé publique et environnement

- **Risque grave pour la santé publique ou l'environnement**
 - Déclenchement et procédure
 - Information des autorités compétentes
 - Spécificités en ICPE (DREAL, préfet)

Après-midi : harcèlement moral et sexuel**Cadre juridique du harcèlement**

- **Définitions légales**
 - Harcèlement moral (L.1152-1) : agissements répétés
 - Harcèlement sexuel (L.1153-1) : propos et comportements
 - Agissements sexistes : définition et sanctions
- **Obligations de l'employeur**
 - Prévention et information
 - Mise en place d'un référent harcèlement



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Sanctions disciplinaires

Rôle du CSE face au harcèlement

- **Désignation obligatoire du référent harcèlement**
 - Choix parmi les membres du CSE (titulaire ou suppléant)
 - Résolution à la majorité des présents
 - Durée du mandat = durée du mandat CSE
- **Missions du référent harcèlement**
 - Écoute et orientation des victimes
 - Information et sensibilisation
 - Liaison avec l'employeur et les services compétents
- **Droit d'alerte harcèlement (L.2312-59)**
 - Atteinte aux droits et à la santé mentale
 - Procédure d'enquête conjointe obligatoire
 - Protection de la victime
-

Formation spécifique : gestion d'une situation de harcèlement**Procédure d'enquête harcèlement**

- **Déclenchement de l'alerte**
 - Signalement par un salarié ou constatation directe
 - Information immédiate de l'employeur
 - Demande d'enquête conjointe
- **Conduite de l'enquête**
 - Participation du membre CSE à l'enquête
 - Auditions et recueil de témoignages
 - Garanties de confidentialité
 - Rédaction du rapport d'enquête

Cas pratique n°3 : gestion d'un cas de harcèlement

- Signalement de harcèlement moral par un salarié
- Déclenchement du droit d'alerte
- Participation à l'enquête et rédaction du rapport
- Propositions de mesures préventives et correctives

JOUR 4 : SPÉCIFICITÉS ICPE - PARTIE 1**Matin : comprendre les ICPE et leurs enjeux****Réglementation ICPE**

- **Définition et objectifs des ICPE**
 - Protection de l'environnement, santé et sécurité publiques
 - Nomenclature des installations classées
 - Seuils et critères de classement
- **Régimes administratifs**
 - Déclaration (D) : installations à faible risque
 - Enregistrement (E) : procédure simplifiée
 - Autorisation (A) : installations à fort enjeu
 - Autorisation avec servitudes (AS) : sites Seveso

Acteurs et contrôles ICPE

- **Inspection des installations classées**
 - DREAL et services déconcentrés
 - Pouvoirs d'inspection et de police
 - Sanctions administratives et pénales



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- **Autres acteurs**
 - Préfet : autorité administrative
 - Organismes de contrôle technique agréés
 - Bureaux d'études et experts

Après-midi : risques spécifiques aux ICPE**Types de risques en ICPE**

- **Risques technologiques**
 - Incendie et explosion
 - Émissions de substances dangereuses
 - Défaillances techniques et effet domino
- **Risques pour la santé des travailleurs**
 - Exposition aux substances chimiques
 - Risques CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques)
 - Atmosphères explosives (ATEX)
 - Nuisances sonores et vibrations

Documents de sécurité ICPE

- **Étude de dangers**
 - Analyse des risques et scénarios d'accidents
 - Mesures de maîtrise des risques
 - Distances d'effets et zones de dangers
- **Plans d'urgence**
 - Plan d'Opération Interne (POI)
 - Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour les Seveso
 - Organisation des secours internes

Formation pratique : lecture d'une autorisation ICPE**Analyse d'un dossier ICPE**

- **Structure d'un arrêté d'autorisation**
 - Prescriptions générales et particulières
 - Valeurs limites d'émission
 - Surveillance et contrôles périodiques
- **Points de vigilance pour le CSE**
 - Impact sur les conditions de travail
 - Nouvelles contraintes de sécurité
 - Formation du personnel
-

Cas pratique n°4 : consultation CSE sur modification ICPE

- Analyse d'un projet de modification d'installation
- Impact sur les postes de travail et la sécurité
- Rédaction d'un avis motivé du CSE

JOUR 5 : SPÉCIFICITÉS ICPE - PARTIE 2**Matin : missions particulières du CSE en ICPE****Consultation obligatoire du CSE**

- **Procédure d'autorisation environnementale**
 - Consultation du CSE selon L.2315-6 du Code du travail
 - Délais et modalités : 15 jours après enquête publique



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- Contenu de l'avis : impact sur conditions de travail
- Transmission au préfet dans les 3 jours
- **Information du CSE sur les ICPE**
 - Documents à communiquer : POI, études dangers, rapports
 - Résultats des contrôles périodiques
 - Incidents et accidents environnementaux

Expertise et recours externes

- **Recours à l'expertise technique**
 - Expert en risques technologiques
 - Financement par l'employeur
 - Domaines d'intervention spécifiques ICPE
- **Relations avec les autorités**
 - Information de l'inspection du travail
 - Liaison avec l'inspection ICPE (DREAL)
 - Participation aux réunions préfectorales

Après-midi : organisation des secours et prévention**Plans d'urgence et organisation des secours**

- **Plan d'Opération Interne (POI)**
 - Contenu réglementaire et mise à jour
 - Organisation des équipes d'intervention
 - Équipes de Première Intervention (EPI)
 - Équipes de Seconde Intervention (ESI)
- **Exercices périodiques**
 - Participation du CSE à l'organisation
 - Évaluation de l'efficacité des exercices
 - Retour d'expérience et améliorations

Surveillance environnementale et santé

- **Surveillance des rejets**
 - Mesures en continu et périodiques
 - Autosurveillance par l'exploitant
 - Contrôles inopinés des services d'inspection
- **Impact sur la santé des salariés**
 - Surveillance médicale renforcée
 - Suivi des expositions professionnelles
 - Traçabilité des expositions (fiche individuelle)

Formation pratique : inspection ICPE avec le CSE**Visite d'inspection adaptée ICPE**

- **Grille d'inspection spécialisée ICPE**
 - Points de contrôle environnementaux
 - Vérification des mesures de sécurité
 - Conformité aux prescriptions préfectorales
- **Rédaction du compte-rendu d'inspection**
 - Observations et non-conformités
 - Propositions d'amélioration
 - Suivi des actions correctives



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PUBLIC VISE

- Membres du CSE
- Membres de la CSSCT
- Responsable sécurité
- Chefs d'établissement et DRH

- Formation collective
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 10 participants (au delà nous consulter)
- Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.

DUREE

35 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382